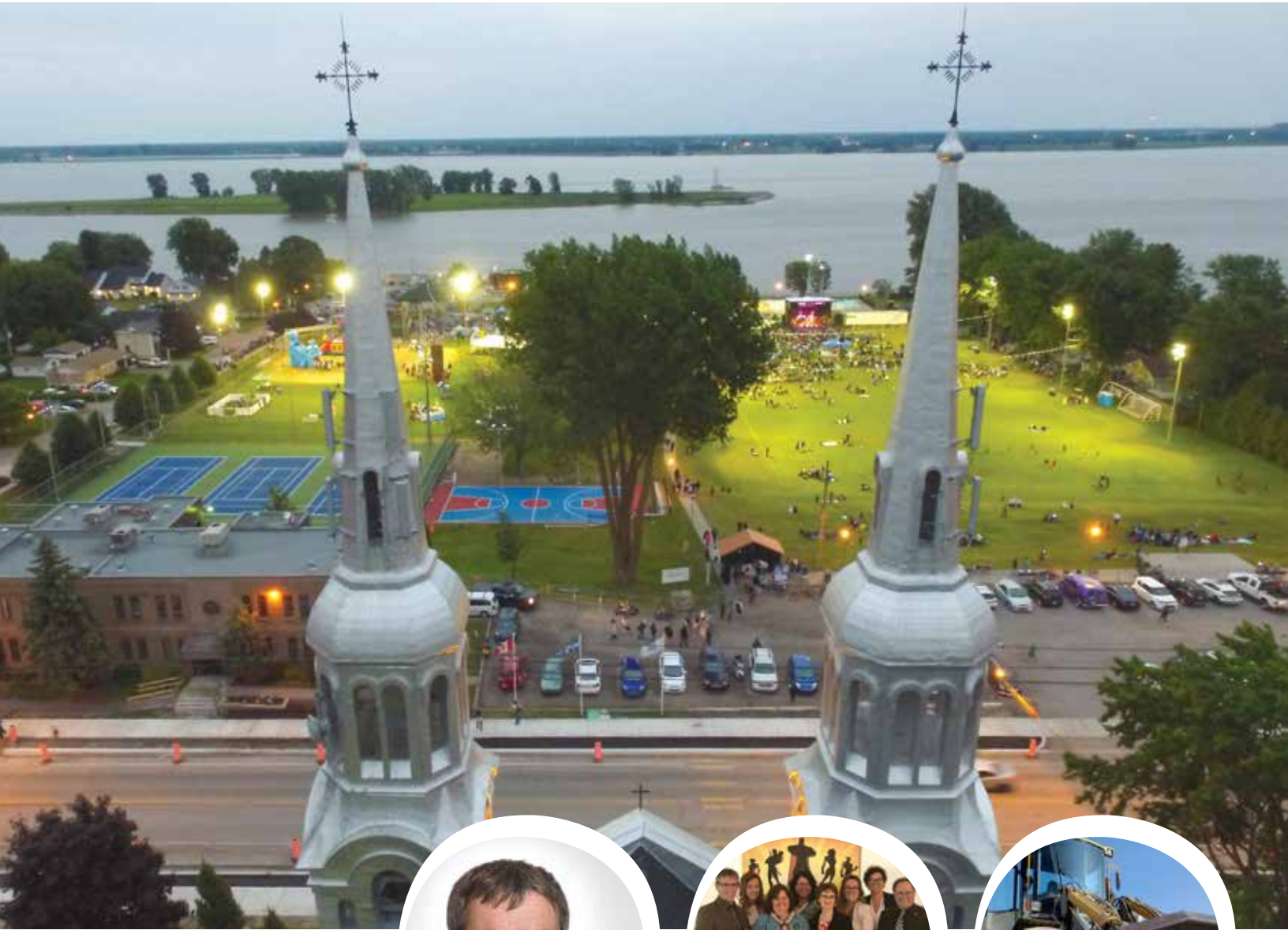


LAVALTRIE

*Vous
informe*



BULLETIN MUNICIPAL | AUTOMNE 2018



À lire
DANS
CETTE
ÉDITION



P.2

MOT
DU
MAIRE



P.3

MÉRITE
LOISIR
LANAUDOIS



P.4

RAPPELS
DIVERS

On vous informe sur la VIE MUNICIPALE



CHRISTIAN GOULET,
MAIRE

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Comme vous avez pu le remarquer, l'été 2018 est synonyme d'effervescence à Lavaltrie! Vous serez à même de constater que plusieurs travaux donneront à la ville un nouvel air de jeunesse et offriront un milieu de vie plus harmonieux et sécuritaire.

Malgré les inconvénients causés par l'important chantier de l'intersection 131-138, la période des travaux s'est très bien déroulée, notamment grâce à la coopération des citoyens qui ont été indulgents et qui ont respecté les détours suggérés. Je tiens à vous remercier pour votre précieuse collaboration dans le cadre de ces travaux d'envergure, qui ont permis :

- > l'ajout d'une voie en direction Est, pour améliorer la circulation routière;
- > l'ajout de trottoirs pour la sécurité des piétons;
- > la nouvelle configuration du stationnement de l'hôtel de ville, pour donner un meilleur accès aux services, ainsi que l'ajout d'une borne électrique double, pour les véhicules électriques;
- > la plantation d'arbres ainsi que l'ajout d'aménagements paysagers et de lampadaires pour rendre le cœur villageois plus attractif et pour mettre en valeur cet espace unique à proximité du fleuve.

En plus de l'intersection de nos deux rues principales, notons également la fin des travaux de réaménagement du parc Gérard-Lavallée. En plus de le rendre beaucoup plus convivial, les nouvelles installations viennent assurément enjoliver ce merveilleux espace vert situé en bordure du Fleuve St-Laurent. Les nouveaux plateaux amènent un nouveau souffle à cette partie centrale de la Ville, tout en bonifiant la pratique des activités de sports et de loisirs. Puisqu'il s'agit du parc le plus fréquenté par la population de tout âge et ses visiteurs, son nouvel aménagement s'inscrit comme étant l'une des réalisations d'envergure qui découle de la Politique de la famille et des aînés de Lavaltrie.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, divers travaux seront également à venir sur nos routes, sous peu, pour en améliorer la qualité et la sécurité, dont la réfection d'un ponceau sur le rang du Golf, ainsi que la réfection du pavage de la rue Tricentenaire, qui disposera dorénavant d'une voie mieux délimitée pour la piste cyclable. Le pavage de plusieurs rues sera également refait d'ici l'automne, dont les rues des Lys, des Érables, Katy, Margane-De Lavaltrie et Maurice-Latour.

Ces réfections sont réalisées dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population lavaltrioise et la sécurité dans vos déplacements. Bonne fin de saison estivale à vous tous!

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Lors de la séance publique du 3 juillet dernier, la Ville a déposé ses états financiers 2017. Voici les faits saillants de ce rapport qui a été audité par le vérificateur externe, DCA Comptable Professionnel Agréé.

RÉSULTATS

Au terme de l'exercice financier 2017, la Ville a enregistré un excédent de fonctionnement (à des fins fiscales) de 1 489 581 \$.

Revenus de fonctionnement	17 957 801 \$
Charges de fonctionnement	17 861 445 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	96 356 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	1 393 225 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 489 581 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Totalisant 17 861 445 \$, les charges de la Ville se répartissent comme suit :

Administration générale	2 903 949 \$
Sécurité publique	2 806 206 \$
Transport	2 941 499 \$
Hygiène du milieu	2 895 015 \$
Santé et bien-être	10 718 \$
Aménagement, urbanisme	489 882 \$
Loisirs et culture	3 442 946 \$
Frais de financement	429 226 \$
Amortissement des immobilisations	1 942 004 \$
	17 861 445 \$

De ces dépenses, notons que 4 140 035 \$ (23 %) de celles-ci sont régies en vertu d'ententes de services, d'obligations légales ou à de quotes-parts, telles que la Sûreté du Québec et la MRC de D'Autray.

En 2017, la Ville a complété divers travaux structurants, dont l'acquisition et la mise aux normes des bâtiments situés au 273-275, rue Notre-Dame (Service des travaux publics et Service de l'urbanisme), le réaménagement du parc Gérard-Lavallée ainsi que des travaux d'amélioration de l'usine de filtration.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2017, l'excédent de fonctionnement cumulé non affecté, les affectations pour l'année 2018 et les fonds réservés totalisent 3 438 690 \$.

Excédent de fonctionnement non affecté	2 637 307 \$
Excédent de fonctionnement affecté	
À l'équilibre budgétaire	337 000 \$
À d'autres fins	96 774 \$
Fonds réservés (incluant fonds de parcs)	367 609 \$
	3 438 690 \$

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme de la Ville s'établit à 16 172 995 \$. Notons que 1 926 885 \$, en provenance du gouvernement du Québec, sera dédié au remboursement du solde de la dette.

CONCLUSION

En somme, à la lumière du rapport audité au terme de l'exercice 2017, la Ville de Lavaltrie présente une bonne situation financière.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le rapport financier, au www.ville.lavaltrie.qc.ca/services/tresorerie.

Lavaltrie

RÉCIPIENDAIRE AU MÉRITE LOISIR LANAUDOIS

Le 7 juin dernier avait lieu la 18^e édition du Mérite loisir Lanaudois, un événement qui vise à souligner l'engagement de plusieurs bénévoles de la région.

UNE RÉCIPIENDAIRE LAVALTROISE



La Ville de Lavaltrie est heureuse de vous présenter une citoyenne exemplaire à travers son implication auprès de la communauté, soit: Mme Lise Laporte, qui a reçu le mérite dans la catégorie « Bénévole auprès des scouts ».

Mme Laporte est bénévole au sein de sa communauté depuis plus de 20 ans. Que ce soit à titre de gestionnaire, d'animatrice, de chef de groupe ou d'adjointe, elle a toujours tout fait en son pouvoir pour que le scoutisme soit un gage d'accomplissement et d'épanouissement pour les jeunes. Mme Laporte est une bénévole enthousiaste, passionnée et dévouée... une ressource indispensable au Groupe scouts de Lavaltrie!

Félicitations à Mme Laporte et MERCI d'investir temps et énergie auprès de la jeunesse lavaltrioise !

LA VILLE DE LAVALTRIE RÉCIPIENDAIRE

La Ville de Lavaltrie était également heureuse de recevoir les honneurs, dans la catégorie « Soutien au milieu municipal ». En effet, la Ville accorde une grande importance à l'implication des citoyens bénévoles dans sa communauté. Elle a d'ailleurs mis de l'avant un sondage au sujet de la programmation en loisirs afin d'encourager ses citoyens à faire du bénévolat. Par la suite, l'année dernière, une campagne de mobilisation a été déployée dans le but de recruter des bénévoles de différents groupes d'âge, permettant ainsi de joindre 67 nouveaux bénévoles à notre liste de volontaires passionnés. En 2017, la Ville de Lavaltrie a également profité de la Semaine de l'action bénévole pour mettre en lumière ses bénévoles et les remercier pour tout le travail accompli; tenu une « Soirée reconnaissance des bénévoles », en guise de gratitude; créé un outil, « L'Interface loisir », qui se veut un petit journal informatif afin de soutenir les organismes; et réalisé, à la Maison des aînés, un atelier intitulé « Expérience optimale de bénévolat pour les aînés ».

De façon quotidienne, Lavaltrie prône la mise en valeur de ses bénévoles par l'entremise du soutien aux organismes et de la diffusion de leurs informations respectives, de leurs bons coups, etc. ainsi que par sa présence dans le cadre de leurs activités.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉNÉVOLES !

La Ville est toujours à la recherche de personnes qui souhaitent partager leur temps, leur passion, leur expérience ou leur expertise dans le cadre d'un événement ou au sein d'un organisme Lavaltriois. Pour plus d'information ou pour devenir bénévole, veuillez communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté à loisirs@ville.lavaltrie.qc.ca ou au 450 586-2921, poste 2238.

MERCI !

Au nom de la Ville, des organismes et des citoyens qui bénéficient de votre aide, chers bénévoles lavaltriois, MERCI pour votre implication !

ville.lavaltrie.qc.ca

RGAL
REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LAVALTRIE

7^e OMNIUM DE

Golf

DES NOUVELLES
DU RGAL

DE RETOUR
POUR UNE
7^e ÉDITION

Le 13 septembre est une date à noter à l'agenda des amateurs de golf et des entrepreneurs désirant acquérir une visibilité en échangeant avec des gens passionnés ! En effet, la 7^e édition du tournoi de golf organisé par le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL) aura lieu de nouveau au Club de golf de Berthierville! Soyez les bienvenus à cet événement réunissant environ 180 joueurs et 240 personnes pour une journée et/ou une soirée des plus agréables ! Les fonds amassés permettront de soutenir les organismes jeunesse de Lavaltrie ainsi que le bon fonctionnement économique et le dynamisme du milieu. Le RGAL tient à remercier son principal commanditaire: la Caisse Desjardins de D'Autray !



REFOULEMENT D'ÉGOUT

Lorsqu'un refolement d'égout se produit à l'intérieur d'une résidence, le citoyen se doit de contacter le Service des travaux publics afin d'aviser un employé de la situation. La procédure à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Ville, au www.ville.lavaltrie.qc.ca, en cliquant sur le « Service des travaux publics » (situé sous l'onglet « services + ») et en cliquant sur le lien « refolement d'égout ». Information : 450 586-2921, poste 2256

TRAVAUX D'EXCAVATION

Branchement d'aqueduc et/ou d'égout Installation de ponceaux et de canalisation de fossés

Le Service des travaux publics tient à vous rappeler que tous les travaux nécessitant une excavation, tels que le branchement d'aqueduc ou d'égout, l'installation de ponceau et la canalisation de fossé, pourront être faits entre le 1^{er} avril et le 1^{er} novembre de chaque année. Les demandes doivent donc être déposées à nos bureaux, au 275, rue Notre-Dame, avant le 1^{er} novembre.

De plus, ces travaux doivent toujours être effectués par le Service des travaux publics. Advenant le cas contraire, la Ville vous exigera de procéder au démantèlement du travail effectué ou effectuera elle-même les travaux si elle constate que le délai accordé à ces fins n'est pas respecté, ce qui, par conséquent, entraînera des frais supplémentaires. Merci de votre collaboration !

DÉPÔTS DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) NOUVEL HORAIRE

Le Service des travaux publics offre la possibilité aux citoyens de déposer leurs résidus domestiques dangereux (RDD) au garage municipal, situé au 275, rue Notre-Dame. Afin de maintenir ce point de collecte sécuritaire, votre collaboration est de mise. Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi au jeudi : 6 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 6 h 30 à 11 h 30
Samedi : 7 h à 12 h et 13 h à 16 h (jusqu'au 27 octobre 2018)

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer toutes matières le long des clôtures lorsque le site de dépôt est fermé.

Les RDD acceptés sont les peintures (incluant les teintures, les vernis), les lampes fluorescentes, les huiles usées et les piles électriques. Les produits domestiques contenant des poisons (herbicides, pesticides...), des acides, des bases sont également acceptés.

N.B. Les pneus, les bonbonnes de propane et les batteries automobiles doivent être déposés chez un marchand. Ces produits ne peuvent pas transiger par le garage municipal.

Rappels

DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AQUEDUC - ÉGOUT

La rapidité avec laquelle vous nous consultez peut parfois éviter que des problèmes plus sérieux ne surviennent. Nous vous invitons à consulter immédiatement le Service des travaux publics quand :

- > Les appareils branchés à l'égout sanitaire ne fonctionnent pas normalement;
- > Il y a une baisse de pression dans un ou plusieurs de vos appareils;
- > L'eau est colorée ou dégage une odeur.

N.B. Les lingettes humides (démaquillantes, nettoyantes, pour bébé) et les produits hygiéniques ne sont pas conçus pour être jetés dans les appareils sanitaires et peuvent provoquer des blocages dans ceux-ci et dans les conduits sanitaires.